

Séance retransmise en direct sur le facebook de la ville : www.facebook.com/LesClayes78

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 4 mars 2024
- Délégation de compétences à Monsieur le Maire – article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Budget Primitif 2024 – Budget Principal Ville (*Comm° 1*)
- Vote des taux des taxes directes locales 2024 (*Comm° 1*)
- Autorisations de programme et autorisations d'engagement – Exercice 2024 (*Comm° 1*)
- Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Exercice 2024 (*Comm° 1*)
- Approbation de la contribution 2024 au Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police de Plaisir-Les Clayes-sous-Bois (SI3PC) (*Comm° 1*)
- Ajustement des amortissements entre la commune et le comptable par le compte 1068 (*Comm° 1*)
- Révision du PLU – Approbation après enquête publique (*Comm° 2*)
- Accord de principe du Conseil Municipal pour la rétrocession à la Commune des parties privées de la rue des Dames appartenant à l'ASL de la Fosse aux Dames (*Comm° 2*)
- Nouvelles dénominations des voies créées de la résidence de l'Avre (*Comm° 2*)
- Modification du tableau des effectifs (*Comm° 1*)
- Subventions aux associations 2024 (*Comm° 3*)
- Convention de résidence avec Monsieur Jean-Philippe AGE (*Comm° 3*)
- Dénomination de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle (*Comm° 1*)
- Modification d'un représentant de la Commission Finances – Ressources Humaines – Affaires Juridiques – Citoyenneté du Conseil Municipal (*Comm° 1*)



Le Maire,



Philippe GUILGUEN